

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Le CAMF tient à saluer la contribution de Mme Marguerite Blais à la vie politique

Brossard, le 25 août 2015 – Lors d’une entrevue donnée vendredi passé, madame Marguerite Blais, députée de Saint-Henri-Sainte-Anne, a annoncé son départ de la vie politique. Mme Blais a notamment occupé la fonction de ministre des aînés de 2007 à 2012 au sein du gouvernement libéral, fonction au cours de laquelle elle a participé à l’implantation de la démarche MADA et du PIQM-MADA. Le CAMF tient à remercier Mme Blais et à souligner son engagement et son dévouement au bien-être des familles et des aînés du Québec.

« Depuis près de 30 ans, madame Blais se dévoue au bien-être des familles et des aînés au sein de la vie politique. Elle a été une alliée de premier ordre pour le CAMF depuis les débuts du développement du réseau il y a 27 ans. Durant ses années à la vie politique, Mme Blais a largement contribué à l’essor des programmes visant à améliorer la qualité de vie des aînés, mais également de mesures visant à s’assurer du respect de leurs droits et de leur dignité, telle que la politique Vivre et vieillir ensemble, chez soi, dans sa communauté. Quant aux programmes de soutien financier à la démarche MADA et PIQM-MADA, nous ne pouvons aujourd’hui envisager ce que serait le Québec sans l’implantation de ces deux programmes. Il s’agit de programmes gouvernementaux fort populaires et indispensables au développement des municipalités et MRC du Québec. Nous la remercions pour son apport indéniable et son dévouement exceptionnel », a déclaré M. Martin Damphousse, président du CAMF et représentant de l’Union des municipalités du Québec (UMQ).

Outre sa fonction de députée ainsi que son passage au caucus des ministres du gouvernement libéral, Mme Blais a été présidente du Conseil de la famille et de l’enfance de 2003 à 2007 et membre du comité famille de la Conférence régionale des élus de Montréal de 2005 à 2007. Elle a également été membre du comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale de 2006 à 2007 et membre du Comité sur les abus exercés à l’endroit des personnes âgées au sein du gouvernement du Québec de 1987 à 1989.

À propos du Carrefour action municipale et famille

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme sans but lucratif qui regroupe, depuis 27 ans, des municipalités, des MRC et des réseaux d'organismes soucieux du développement des politiques familiales municipales (PFM) et de la démarche « Municipalité amie des aînés ». En raison de son réseau de membres et de sa mission, le CAMF représente le milieu municipal sur toutes les questions relatives à la famille et intervient auprès du gouvernement et des grandes associations intéressées. Son principal centre d'intérêt concerne l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles et des aînés. Il traite des questions en lien avec le développement social, la conciliation famille/travail/étude, l'accueil de nouvelles familles, dont les familles immigrantes, les conditions de vie des aînés et leur contribution à la vie familiale, la migration des jeunes, les saines habitudes de vie et la revitalisation des milieux.

Pour plus d'information :
Véronique Bettez, agente de communication
vbettez@carrefourmunicipal.qc.ca
450-466-9777 poste 208
www.camf.ca